

Nom de l'établissement / de l'école :

Collège Claude Girard, Les Sorentines, 25870 Châtillon le Duc

Classe(s) concernée(s) : 24 classes (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) dont les éco-délégués

Effectifs : 650

Eventuellement lien vidéo :

Lien sur le site / blog de votre établissement / école : <https://clg-cgirard-chatillonleduc.eclat-bfc.fr/espaces-pedagogiques/l-espace-des-eco-delegues/plantation-d-un-verger-de-sauvegarde-au-college--979.htm>

Contact : Roy Amandine (enseignante documentaliste), Sophie Faivre (enseignante de SVT)

Tél., adresse mail : 03.81.56.96.62

amandine.roy@ac-besancon.fr

soffaivre@yahoo.fr

**Intitulé précis de l'action ou de l'opération :** Plantation d'un verger de sauvegarde et d'une haie mellifère, dans le cadre de l'appel à projet de la Région Bourgogne-Franche-Comté

**Date ou période :** plantation le jeudi 9 décembre 2021

**Lieu(x) :** collège de Châtillon le Duc

**Description rapide :**

**Objectifs :** éducation à la citoyenneté, favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves, prendre conscience des enjeux environnementaux actuels, rendre concrètes des notions scientifiques, expérimenter, mais aussi aménager les espaces pour favoriser le bien-être des usagers, créer du lien entre les différents participants (différentes structures du secteur, parents d'élèves, etc).

**L'équipe à l'origine du projet :** Le groupe des éco-délégués se compose d'une vingtaine d'élèves, et est animé par Amandine Roy (professeur documentaliste) et Sophie Faivre (enseignante de SVT). Ils développent depuis 2 ans des actions en faveur de l'Environnement : favoriser l'accueil de la faune et de la flore sauvages, réduire les déchets, sensibiliser aux problématiques environnementales...

**Création d'un verger conservatoire :**

En juin dernier, les habitants ont eu la surprise de voir apparaître des piquets parfaitement alignés, dans la prairie bordant les bâtiments scolaires.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a accepté de soutenir l'établissement labellisé E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable), dans sa volonté de créer un verger pédagogique : plantation de fruitiers et d'une haie mellifère.

Début décembre, 20 arbres fruitiers seront plantés par les élèves, ainsi que des petits fruits (cassis, groseilles, framboises, myrtilles, vignes). Afin de conserver la biodiversité des espèces végétales fruitières, les variétés choisies sont anciennes et locales. Devenues rares, elles nécessitent d'être sauvées.

Plusieurs classes ont ainsi participé au piquetage du verger, avec Mmes Bernard (enseignante de mathématiques), Roy et Faivre. L'emplacement de chaque arbre a été matérialisé par un piquet portant le nom de la variété : plusieurs pommiers, pruniers, cerisiers, un cognassier et un poirier. Le travail a permis d'aborder diverses notions mathématiques (lecture de plan, proportionnalité, triangulation).

Pour préparer le sol à recevoir les arbres, les éco-délégués ont contacté ceux des Clairs Soleils et ont lancé un partenariat. Car l'établissement bisontin élabore son propre compost avec les déchets alimentaires issus de la cantine. Ce terreau a été livré par leur agent M. Pretot, et les élèves l'ont disposé au pied des piquets.

Des communes voisines se sont déjà proposées pour aider le jour de la plantation. Car les élèves auront besoin de bras ! Ils cherchent encore des soutiens...

#### **Partenaires :**

Région BFC, communes voisines, association des Croqueurs de Pommes, collège des Clairs-Soleils, parents d'élèves qui participeront la plantation, et d'autres.

#### **Perspectives :**

Le verger sera une salle de classe à ciel ouvert, propice aux observations et expérimentations. Un diagnostic de la biodiversité a déjà été réalisé dans le cadre de l'appel à projet sur les ENS avec le Département du Doubs. En poursuivant les observations et les relevés sur le terrain, cette nouvelle action sera évaluée afin de connaître son impact sur la biodiversité. D'autres projets complémentaires sont envisagés pour la suite (installation de cuves de récupération des eaux pluviales, potager, création d'une mare, aménagements en faveur de la biodiversité de type nichoirs et hôtels à insectes, voire entretien du verger par de l'éco-pâturage).



